

N° 181
 et N° 155
 Si dans le moment où la loi fut votée en Sénat
 de Dec. 1896)

S. S. 30-3

— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet
 de loi sur la réforme du régime hypothé-
caire. (N° 2, session extraordinaire 1896.)

Nommée le 24 novembre 1896.

MM.

- 1^{er} BUREAU : ÉMILE LABICHE. *M. Colin*
- 2^e — SALOMON. *Thouvenot*
- 3^e — ~~N[°] Béron~~ *Henri Michel*
- 4^e — JULES CAZOT. *Président Fenoux*
- 5^e — CORDELET. *Idem.*
- 6^e — DUFOUSSAT. *De la Batut*
- 7^e — PRADAL. *Catalogne*
- 8^e — ANTONY RATIER.
- 9^e — PAULIAC. *Bienvenu Martin.*

2

SÉNAT

Paris le 30 ^{g^{de}}/₂ 1896

Monsieur

Je vous prie d'avancer
bien transmettre la lettre
ci-jointe à Monsieur le
Président de la Commission
du régime hypothécaire qui
doit se réunir demain à 2^h
dans le local du 1^{er} Bureau

Veillez agréer, Monsieur
l'assurance de ma haute estime
la plus distinguée

Chatauvoy

SÉNAT

Paris, le 30 ^{de} jⁿ 1896

Monsieur le Président,

Me trouvant empêché, par
des raisons particulières, de
prendre part aux délibérations
de la Commission relative au
régime hypothécaire, j'ai
l'honneur de vous remettre ma
désignation de Commissaire du
2^e Bureau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur
le Président, l'assurance de
ma considération la plus distinguée

Salomon

Ms 5 902



1
Séance du 1^{er} X^{ls} 1896.

La Commission de réforme du régime hypothécaire
s'est réunie, à deux heures du soir, pour constituer le
bureau :

Ont été nommés :
M. Cazot, Président
et M. Dufournat, secrétaire.

Avant de lever la séance, le bureau décide qu'il
y aurait lieu, après ~~après~~^{conformément} de la commission désignée
pour l'examen de la proposition de M. Clébard,
(publication des actes relatifs à la transcription) de
demander au Sénat la réunion des deux commissions
en une seule, en raison de la connexité de
certaines questions soulevées à la fois par
deux commissions.

La séance est levée à 2^h 1/2.

Le Président

Jules Cazot

Le secrétaire

Dufournat

Séance du 4^{ls} X^{ls} 1896.

La Commission de réforme du régime hypothécaire
s'est réunie à 2 heures.

étaient présents : M. M. Cazot, Labiche,
Pauliac, Pradal et Dufournat.

M. Cazot remplit les fonctions de Président
et M. Dufournat celles de secrétaire.

M. Cazot, Président, explique qu'il a eu
devoir réunir la commission après que, conformé-
ment aux usages, chaque commissaire
faut connaître l'opinion émise dans
chacun des neuf bureaux, lors de l'élection
des commissaires, au sujet du projet de la
réforme hypothécaire, déposé par M. le
Garde des Sceaux.

De l'échange des communications faites
par les cinq commissaires présents à la séance,
il paraît résulter qu'aucune discussion
à peu près complète n'a eu lieu dans les
divers bureaux relativement à l'important
projet de réforme hypothécaire.

Que seuls M. M. Cazot et Pauliac
ont présenté quelques observations secondaires
sur divers points de ce projet.

Qu'en conséquence, tous les commissaires
ont reçu des bureaux un blanc-seing pour
examiner le projet de loi dont il s'agit.

Poursuite, la commission décide, qu'après
toute discussion du projet, il y a lieu
d'attendre la suite à donner par le Sénat
à la proposition de fusion en une seule
des deux commissions : (Réforme hypothécaire
et Proposition de M. Chegaré sur la transcription)

La séance est levée à 2 heures 1/2.

Le Président,
Jules Cazot

Le Secrétaire
Lefoussier

3

Lyon 1896, le 10 décembre, à 2 h y a dussat

Les deux commissions fusionnées (relatives à la réforme du régime hypothécaire et à la publicité des actes intéressant la propriété immobilière) se sont réunies au 9^e bureau.

L'ordre du jour appelait la constitution du bureau des deux commissions fusionnées.

Le bureau a été constitué ainsi :

- M. Jules Capot, Président,
- M. Grivart, Vice-Président,
- et M. Dufoussat, secrétaire.

La commission a décidé de se réunir le lundi 14^e pour s'entendre sur l'ordre et le marche à donner à ses travaux.

La séance a été levée à 3 heures.

Le Président.

Le secrétaire

Dufoussat